



L'association Des Etudiants de droit Notarial Européen (A.D.E.N.E),

Le master 2 de Droit Notarial de la faculté Jean Monnet,

En partenariat avec la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine

sont heureux de vous convier à leur

« *Petit-déjeuner juridique* »

Le mardi 21 février à partir de 9h

A l'amphithéâtre de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine,
9 rue de l'ancienne mairie, Boulogne-Billancourt

Sur le thème des

« *Règlements européens sur les régimes matrimoniaux et les
partenariats enregistrés du 24 juin 2016* »

Sous la présidence de

Maître Richard CRONE, *Notaire honoraire à Paris 16^{ème}, Enseignant en
Master 2 de Droit Notarial de l'université Paris-Sud,*

Avec la participation de

Maître Sophie TEBOUL, *Notaire à Levallois-Perret*

Maître François BURNEAU, *Notaire à Issy-les-Moulineaux*

Colloque comptant pour 1h30 de formation continue obligatoire

Programme

9h : accueil et petit-déjeuner

9h30 : « Les enjeux pratiques des nouveaux règlements européens du 24 juin 2016 »

Présentation par les étudiants du Master 2 de Droit Notarial

9h35 : « Le champ d'application des règlements européens du 24 juin 2016 »

Maître Sophie TEBOUL

10h00 : « La loi applicable aux régimes matrimoniaux et partenariats enregistrés »

Maître François BURNEAU

10h25 : « La circulation des actes authentiques : un mécanisme en continuité avec les précédents règlements européens »

Maître Richard CRONE

10h55 : Synthèse et conclusion

Par les étudiants du Master 2 de Droit Notarial